



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 8 juillet 2019

Le lundi 8 juillet, à 14h00, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 28 juin 2019, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

M. AMBLARD - M. ANSELME - M-C. APOLLIS - C. ASSAF - P. AUGÉ - G. BOUBY - S. CAVALIERE - P. FABBRO-PERAY - B. FABRE - G. FRONTIN - J. INGUIMBERT - S. KHACHNI - S. KOSSIDA - S. LE BOLLOCH - T. LE LUDEC - Y. LEREDDE - J. MOREL - S. RAPIOR - E. SOPHY-MONTFORT - A. TODRI-SANIAL - L. TORRES - J-P. UDAVE - A. VERNHET - J. VITRE.

Membres représentés avec voix délibératives :

S. BARDET - C. GONGORA - H. HERRADA - C. RETORÉ - T. VINDOLET.

Membres absents :

D. ABELLAN - C. CAZES - E. DECAUCHY - C. GRAU - P. KLIENKOFF - C. MARION - C. PETOIN - A. WANDEROILD.

Membres de droit avec voix consultative :

F. DOMEIZEL, Représentant de la Rectrice.
L. PERPERE, Agent Comptable.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.

Personnalités invitées :

J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
J. MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche.
A. VANDEVENTER, Vice-Président Etudiant.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'université.
I. PARROT-SMIETANA, Vice-présidente déléguée à la diffusion de la culture scientifique.
F. PIERROT, Vice-Président délégué à la valorisation et aux partenariats industriels.
C. LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales.
B. MAURIN, Vice-Président délégué à l'immobilier et au développement durable.
P. CARON, Vice-Président délégué aux relations internationales.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
Y. CORREC, Directeur Général des Services adjoint chargé du patrimoine immobilier, de la logistique, de l'hygiène et de la sécurité.
P. LASHERMES, Directeur Général des Services adjoint chargé des ressources humaines, des affaires budgétaires, de la recherche et des partenariats.
S. PONS, Directeur Général des Services adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
C. PINERO, Directeur de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
B. LUPORSI, Directrice de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
V. PASTORET, Directrice de la Direction du Pilotage (DPIL).
C. DELACOURT-GOLLAIN, Directrice de la Direction des Relations Internationales (DRI).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
M-C. LICHTLE, Directrice de l'Institut Montpellier Management (MOMA).

V. LISOWSKI, Directeur de l'UFR Pharmacie.
S. PRAVOSSODOVITCH, Directeur de Polytech Montpellier.
P. PIERROT, Directeur du CFA EnSup-LR.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
P. PUJAS, Directeur de l'IUT de Béziers.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
F. ROUSSET, Directeur du DS Biologie, Ecologie, Evolution, Environnement, Sciences de la Terre et de l'Eau.
M. BOUVY, Directeur du Collège Doctoral de l'UM.
F. GASSOT, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
A. LY, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
M. BENEZECH, Responsable Administrative du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS).
P. GILLES, Chef du service de gestion administrative et paye des personnels enseignants (DRH).
K. LAMRI, Chef par interim du service de coordination des missions transverses (DRH).
D. HAMMAR, Pôle Relations Internationales - Faculté des Sciences.
V. ROSAZ, E. CENDRAS, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 37

En début de séance : 29 membres présents et représentés (24 présents, 5 représentés).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer valablement en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Madame RAPIOR, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.